**DEMANDE D’AGREMENT D’UN SOUS-TRAITANT**

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément des conditions de paiement à fournir en deux exemplaires

**OPERATION : …………………………………….**

**Adresse : ……………………………………..**

**Marché n° : …………………………………….. signé en date du : ……………………….**

**Nature des travaux du marché : ……………………..**

**Maître d’Ouvrage** : ***ANTIN Résidences*** – Direction du Patrimoine – 59, Rue de Provence – 75439 PARIS CEDEX 09

**Mandataire** : (titulaire du marché de travaux)

Dénomination de l’entreprise :………………………………………….

Adresse :……………………………………………………………….

N° d’immatriculation au Registre du Commerce :……………………….

**Prestations sous-traitées :**

(\* Si plusieurs lots du marché concernés dupliquer et renseigner cette rubrique pour chaque lot)

Lot(s) du marché : …………………………..

Nature des travaux sous-traités :…………………………………………

Montant des travaux sous-traités en EURO H.T (TVA auto-liquidée) :…………………………

**Sous-traitant :**

Dénomination de l’entreprise :………………………………………..

Adresse :…………………………………………………………….

N° d’immatriculation au Registre du Commerce :……………………..

Adresse mail : ……………………......

Je soussigné, M. ……………………. Agissant en qualité de : ……………….. sollicite mon agrément comme sous-traitant de la société ……………

Je m’engage directement à exécuter les travaux qui me seront confiés, conformément aux règles de l’art et aux prescriptions de toutes les pièces du marché dont je déclare avoir parfaitement connaissance et j’assume pour travaux solidairement avec l’entrepreneur titulaire du marché, toutes les responsabilités légales et d’usage.

J’affirme sous peine de l’applications des sanctions prévues par la loi, que la société pour laquelle j’interviens, ne tombe pas sous le coup de l’interdiction découlant de l’Article 50 de la loi n° 52.401 du 14 avril 1952 et du décret n° 54.22 du 22 janvier 1954 pris pour son application.

**Modalité de paiement du sous-traitant :** \* (Cocher la case correspondante)

|  |  |
| --- | --- |
| **Paiement direct par le Maître d’Ouvrage** (Fournir à la présente demande la convention tripartite jointe au C.C.A.P) |  |
| **Paiement assuré par l’entreprise mandataire, titulaire du marché de travaux** (Fournir à la présente demande la caution bancaire) |  |

**(Paiement direct)** Lorsque le sous-traitant sollicite le règlement du solde de son marché, le titulaire devra fournir le DGD du sous-traitant.

**(Paiement indirect)** Le titulaire du marché devra dans ce cas fournir au maître d’œuvre et au maître d’ouvrage les quitus de règlements des sommes versées, dûment visés par le sous- traitant.

**Modification financière (Plus ou moins value)**

Dans le cas d’une modification financière du montant du marché sous- traité, le titulaire du marché fournira une demande d’agrément modificative, un avenant au contrat de sous-traitance ainsi que le devis actualisé.

**Pièces impérativement jointes à la demande :**

Certificat de qualification professionnelle (cf : article 5 du CCAP) et liste de références avec montant □

Extrait K bis d’inscription au registre du commerce ou photocopie de la carte d’artisan ou répertoire

des métiers                                                                                                                                        □

Attestation d’assurance Responsabilité Civile de moins de 6 mois □

Attestation d’assurance Responsabilité Civile Décennale de moins de 6 mois □

Attestation de paiement des cotisations U.R.S.S.A.F ou organisme similaire du pays concerné □

Attestation sur l’honneur □

Copie du jugement si l’entreprise est en poursuite d’activité ou en redressement judiciaire □

DQE (devis correspondant à chacun des lots) □

Pouvoir du signataire □

Numéro de TVA intra-communautaire pour les entreprises ressortissante de l’union européenne □

R.I.B et code IBAN □

Projet contrat de sous traitance □

Liste du personnel intervenant sur le chantier et des travailleurs étrangers □

Chiffre d’affaire des 3 dernières années □

Mémoire technique (moyens humains et matériels) □

Attestation de régularité fiscale □

Paiement indirect

Caution bancaire de sous traitance, si paiement par l’entreprise titulaire des travaux □

Copie de la transmission de cette caution auprès du sous traitant □

~~Paiement direct~~

~~Convention de tripartite de délégation de paiement~~  □

**Plateforme de gestion des documents administratifs :**

Antin Résidences utilise une solution sécurisée et gratuite de dématérialisation des documents administratifs

« E-Attestations ». Le sous-traitant doit s’inscrire sur cette plateforme et y déposer ces documents administratifs, en se rendant à l’adresse suivante : <https://declarants.e-attestations.com>

L'accomplissement de cette formalité n'exclut pas la remise des documents exigés ci-dessus.

Fait à ………………. Le …………..  en deux exemplaires originaux,

LE TITULAIRE DU MARCHE LE SOUS-TRAITANT LE MAITRE D’OUVRAGE

(Cachet – Signature) (Cachet – Signature) (Cachet – Signature)



**Attestation sur l’honneur d’un candidat établi en France**

J’atteste sur l’honneur, en application de l’article 18-I du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l’article 3 de l’ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée, et conformément au code du travail :

* avoir fourni, aux organismes de protection sociale chargés du recouvrement des contributions et cotisations sociales, l’ensemble des déclarations sociales m’incombant (Article D.8222-5-2° du Code du Travail).
* avoir, au jour de la présente, déposé auprès des administrations fiscales compétentes, à la date figurant sur cette attestation (Article D.8222-5-1°-b du Code du Travail) :
* l’ensemble des déclarations fiscales obligatoires qui m’incombent,
* le récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises, pour le candidat qui n’est pas tenu de s’immatriculer au RCS ou au RM et qui n’est pas en mesure de produire un extrait K ou K bis ou d’une carte d’identification justifiant d’une inscription au RMI.

Seront remis à ce titre des attestations de fournitures de ces déclarations, émanant des organismes compétents (ensemble des caisses dont relève le candidat), datant de moins de six mois.

* affecter à la réalisation du travail, dans le cadre du présent contrat et au jour de la signature de celui-ci, des salariés employés régulièrement au regard des articles L.1221-10, L.3243-1 et R.3243-2 du code du travail (Article D8222-5-3°),
* être régulièrement immatriculé au registre du commerce des sociétés ou au répertoire des métiers.

Sera remis à cette occasion :

* + - un extrait de l’inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou Kbis), délivré par les services du greffe du tribunal du commerce à une date récente : moins de 3 mois,
    - une copie de la carte d’identification justifiant de l’inscription au répertoire des métiers,
    - un document officiel du candidat (par exemple un devis, une correspondance professionnelle) à condition qu’y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l’adresse complète et le numéro d’immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ou à une liste ou un tableau d’un ordre professionnel ou la référence de l’agrément délivré par l’autorité compétente.

Dans le cas où le Titulaire embauche des salariés étrangers soumis à l’autorisation de travail prévue à l’article L.5221-2 du code du travail, une liste nominative PAPIER des salariés détachés à l’exécution des prestations objets des engagements ci-après précisés, précisant pour chacun (article D.8254-2 du Code du Travail) :

* sa date d’embauche,
* sa nationalité,
* le type et le numéro du titre valant autorisation de travail.

En cas de non remise des documents demandés et/ou de la présente attestation, et après mise en demeure restée infructueuse, le marché pourra être résilié aux torts du titulaire sans que celui-ci puisse prétendre à indemnité et, le cas échéant, avec exécution des prestations à ses frais et risques, lorsqu’il a contrevenu au code du travail.

La mise en demeure sera notifiée par écrit et assortie d’un délai. A défaut d’indication du délai, le titulaire dispose d’un mois à compter de la notification de la mise en demeure, pour satisfaire aux obligations de celle-ci ou pour présenter ses observations.

Toute fausse déclaration entraînera, de plein droit, la résiliation du marché aux torts et risques de son titulaire (se référer à l'article du C.C.A.P. en la matière).

Le mandataire et l’ensemble des membres d’un groupement devront chacun remettre un exemplaire individuel de la présente attestation, ainsi que des pièces demandées.

Le titulaire ayant recours, pour l’exécution du présent marché, à des sous-traitants doit s’acquitter lui-même de ce contrôle pour ses propres sous-traitants de rang 1 et ainsi de suite dans la chaîne de sous-traitance.

|  |
| --- |
| Mme / M ………………………………  En qualité de ………………………………………  Ayant le pouvoir d’engager le candidat retenu  Agissant au nom et pour le compte de la Société :  (*Cachet du Titulaire obligatoire)*  A…………………………………….. Le………………………  Signature |

**Attestation sur l’honneur d’un candidat Retenu étranger**

J’atteste sur l’honneur, en application de l’article D.8222-7-3° du Code du Travail, dans le cas où j’emploie des salariés pour effectuer une prestation de services d’une durée supérieure à un mois, que je fournis à ces salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l’article R 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

Sera remis à cette occasion :

* Un document qui mentionne (article D.8222-7-1°-a)
  + son numéro individuel d'identification à la TVA en France[[1]](#footnote-1), en cas d’assujettissement à la TVA ;
  + pour le candidat qui n’est pas tenu d’avoir un numéro individuel d'identification à la TVA en France : un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France ;
* Un document attestant la régularité de sa situation sociale au regard (article D.8222-7-1°-b) :
* du règlement CE n° 1408/71 du 14 juin 1971 ;
* ou d'une convention internationale de sécurité sociale ;
* ou, à défaut, une attestation de fourniture de déclarations sociales émanant de l'organisme français de recouvrement et *datant de moins de six mois.*

Dans le cas d’une immatriculation à un registre professionnel dans le pays d'établissement ou de domiciliation est obligatoire, l'un des documents suivants (article D.8222-7-2°) :

* Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant l’inscription ;
* Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle (comportant les mentions obligatoires)[[2]](#footnote-2)
* S’agissant des entreprises en cours de création, un document, datant de moins de six mois, de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription et attestant de la demande d'immatriculation en cours.

Dans le cas où le Titulaire détache ou a détaché sur le territoire national, pour l’exécution des prestations objets des engagements ci-après précisés, des salariés dans les conditions posées à l’article L.1262-1, une liste nominative PAPIER des salariés étrangers soumis à autorisation de travail, précisant pour chacun (article D.8454-3 du code du travail) :

* sa date d’embauche,
* sa nationalité,
* le type et le numéro du titre valant autorisation de travail

Toute fausse déclaration entraînera, de plein droit, la résiliation du marché aux torts et risques de son titulaire (se référer à l'article du C.C.A.P. en la matière).

Le mandataire et l’ensemble des membres d’un groupement devront chacun remettre un exemplaire individuel de la présente attestation.

Le titulaire ayant recours, pour l’exécution du présent marché, à des sous-traitants doit s’acquitter lui-même de ce contrôle pour ses propres sous-traitants de rang 1 et ainsi de suite dans la chaîne de sous-traitance.

|  |
| --- |
| Mme / M ………………………………  En qualité de ………………………………………  Ayant le pouvoir d’engager le candidat retenu  Agissant au nom et pour le compte de la Société :  (*Cachet du Titulaire obligatoire)*    A…………………………………….. Le……………………….. |

1. Le numéro individuel d'identification à la TVA est attribué par les services fiscaux en application de l'article 286 ter du code général des impôts [↑](#footnote-ref-1)
2. Les mentions obligatoires sont : le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel [↑](#footnote-ref-2)